Nations Unies S/2011/77



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 février 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 17 février 2011, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de faire référence à la résolution 1952 (2010) du Conseil de sécurité concernant la République démocratique du Congo, adoptée le 29 novembre 2010, dans laquelle le Conseil m'a prié de proroger, pour une période prenant fin le 30 novembre 2011, le mandat du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1533 (2004) et reconduit par des résolutions ultérieures.

Je tiens donc à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, j'ai nommé les experts suivants :

M. Nelson Alusala, Kenya (armements)

M. Ruben de Koning, Pays-Bas (ressources naturelles)

M. Steven Hege, États-Unis d'Amérique (groupes armés)

Mme Marie Plamadiala, République de Moldova (douanes et logistique)

M. Fred Robarts, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (questions régionales)

J'ai aussi désigné M. Robarts coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-23796 (F) 170211 170211



